



LETTRE D'INFORMATION

Mairie de Saint Laurent la Vernède

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser cette lettre d'information qui vous fait part de tous les dossiers en cours de réalisation.

Cette année, nous vous invitons à vous exprimer lors de réunions de quartier afin de mieux cerner vos attentes et être à l'écoute de vos suggestions.

Bonne lecture.

CONSTRUCTION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE

La phase « étude » a débuté avec la consultation de la maîtrise d'œuvre. La commission d'appel d'offres assistée, entre autres, du percepteur et des gendarmes s'est réunie le 3 septembre dernier pour ouvrir pas moins de vingt candidatures. A l'heure actuelle, les offres sont toujours en cours d'analyse.

Il est à noter que chaque étape de l'étude et de la construction de la future caserne devra être validée par la Direction Nationale de la Gendarmerie : ces aléas administratifs ne manqueront pas de donner des délais supplémentaires à la réalisation de l'ouvrage.

TRAVAUX, CHEMIN DE CAMPEIRAUD

Fin septembre, le Syndicat des Eaux va entreprendre la deuxième tranche de travaux du chemin de Campeiraud qui consiste à poursuivre le remplacement de la conduite d'eau potable jusqu'au carrefour de la route de Cavillargues. Le renforcement du réseau de distribution du quartier de Campeiraud devrait permettre de résoudre les problèmes de pression en période estivale.

Comme l'an dernier, les travaux de goudronnage de la voirie vont suivre. Ils seront effectués à nouveau par l'entreprise T.P.C.R. sous la maîtrise d'œuvre du cabinet CEREG.

CONSTRUCTION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Au mois d'avril, l'architecte Michel ROURE a été désigné par la commission d'appel d'offres pour assurer la maîtrise d'œuvre de la construction de la nouvelle agence postale. L'avant projet définitif établi par l'architecte a été validé par le conseil municipal et visé par La Poste.

Des subventions ont été demandées au Conseil Général dans le cadre du Fonds Départemental d'Equipement, à l'Etat par l'intermédiaire du sénateur Simon SUTOUR et à la commission Départementale de Présence Postale Territoriale. Sous réserve de l'obtention de toutes ces aides, les travaux pourraient commencer au deuxième trimestre 2013.

TRAVAUX, ROUTE DE CAVILLARGUES

Le 3 août dernier, la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise T.P.C.R. de Verfeuil pour la réalisation des dispositifs ralentisseurs de la route de Cavillargues.

L'étude menée par le Cabinet CEREG en collaboration avec le Conseil Général prévoit l'installation d'un plateau et de deux ralentisseurs de type « gendarme couché ». Les travaux seront réalisés au cours du dernier trimestre.

AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Sous l'égide de la Direction Départementale de la Lecture Publique, la Communauté de Communes a décidé, cette année, de mettre en réseau les bibliothèques de son territoire. Dans ce cadre, un équipement informatique complet a été fourni à la commune.

Afin que la bibliothèque communale de Saint Laurent puisse assurer sa nouvelle mission dans de bonnes conditions, le Conseil Municipal, conscient aussi de l'augmentation constante du nombre de lecteurs, a décidé de la déplacer dans la grande salle du foyer A. Turion. Pour répondre aux nouvelles exigences, le mobilier va être entièrement changé, un espace pour la jeunesse va être aménagé,

Le projet d'agrandissement de la petite salle du foyer est en cours d'étude pour permettre de garder une salle de réunion de taille convenable.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : mardi de 14h00 à 18h00, mercredi de 10h00 à 12h00.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE FONTARÉCHES

Ce projet consiste à remettre en état le bas côté droit de la chaussée fortement endommagé par les pluies torrentielles. Ces travaux qui devront être clôturés avant la fin de l'année devraient être subventionnés avec l'aide d'un fonds de concours de la communauté de communes.

ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX ET DU MUR DU CIMETIÈRE

Les intempéries provoquées par l'épisode cévenol des 4 et 5 novembre dernier ont endommagé de nombreux chemins communaux et provoqué l'effondrement d'une partie du mur du cimetière. Suite à cet événement, à la demande de la Mairie, la commune a été classée en état de Catastrophes Naturelles et a pu prétendre à des subventions de l'Etat et du Conseil Général. Nous sommes dans l'attente de la notification de ces subventions qui ne devraient plus tarder maintenant ; dès réception, nous pourrons entreprendre ces travaux.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Afin d'être davantage à votre écoute, la municipalité a décidé d'organiser des réunions dites de « quartiers ». Vous recevrez très prochainement une invitation personnelle. Nous espérons que vous serez nombreux à y participer et que les échanges seront fructueux.

AGENDA DE L'AUTOMNE

Journées européennes du Patrimoine

Les 15 et 16 septembre, l'association du Fort - Histoire et Patrimoine et la Paroisse organisent des visites du Fort et de l'Eglise le samedi 15, de 14h à 18h et le dimanche 16, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Histoire de clochers

Le Jeudi 20 septembre, de 9h30 à 11h30, la mairie et la communauté des communes proposent une visite guidée gratuite du village, départ devant la mairie.

Opération brioches

Les 13 et 14 octobre de 8h à 12h, vente annuelle de brioches, place du Monument aux Morts, au profit de l'A.B.P.E.I.

Loto

Dimanche 18 novembre à partir de 14h30 à la salle polyvalente, loto de l'association des Aînés.

Hommage à Edith PIAF

Dimanche 25 novembre, à partir de 14h30, organisé par l'association culturelle.

Téléthon

Le 08 décembre, des bénévoles organisent une journée en faveur de Téléthon (certainement un petit marché de Noël dans la salle polyvalente).